



UCP – Syndicat des Techniciens de Paris

« *Indépendants avec vous, gagnants ensemble* »

## ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

**Jeudi 4 décembre 2014**

**CAP n°41 : Techniciens Supérieurs des Administrations Parisiennes**

### **Syndicat des Techniciens de Paris :**

**Du concret, de l'action et des résultats pour tous les Techniciens Supérieurs**

Vos candidats  
TSC



Alain BORDE



Alain GORGET



Benoît DUMONT



Malika  
BOUCHEKIF

**Nous avons obtenu dans le cadre de la réforme de la catégorie B :**

- ✓ le maintien de l'emploi de Chef de Subdivision
- ✓ l'intégration de plus de 200 agents de catégorie C exerçant des missions techniques
- ✓ une formation initiale rattachée à l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP)

**Nous revendiquons :**

- ✓ une revalorisation de la grille des TSAP avec un tuilage sur le 1<sup>er</sup> grade de la catégorie A
- ✓ un rapprochement avec le corps des Agents de Maîtrise
- ✓ l'augmentation du nombre de Chefs de Subdivision, l'alignement de la grille et la fusion avec l'emploi de Chef d'Exploitation (filière ouvrière)
- ✓ un passage au choix au grade d'ingénieur (sans épreuve de sélection) uniquement lié au mérite
- ✓ des postes de cadre de Santé pour la spécialité Laboratoire

**Nous continuerons :**

- ✓ à défendre l'intérêt des TSAP tant collectivement qu'individuellement.

**Notre projet détaillé derrière →**

Vos candidats  
TSP



Alexis MARCEAU



Sébastien  
LAMBEAUX



Asmina AKTOUF



Hippolyte  
TRUONG

Vos candidats TS



Dominique CASTRONOVO



Camille BAILLY



Mathieu MERLINI



Laetitia ROTTIER

***N'oubliez pas que vous avez tous la possibilité de voter par correspondance. N'hésitez pas à l'utiliser, mobilisez vous, après le 4 décembre il sera trop tard.***

## Notre Bilan depuis les dernières élections de 2008

Depuis sa création en 1985, le **Syndicat des Techniciens de Paris (STP)** a toujours travaillé pour **l'intérêt général du corps des Techniciens Supérieurs**. Notre indépendance vis-à-vis des centrales confédérées nous octroie une totale liberté pour aborder les réformes de l'administration parisienne. Ainsi en 2011 et 2012, lors de la réforme de la catégorie B, le STP a participé activement aux réflexions générales pour l'ensemble des agents de catégorie B. **Nos métiers et ceux des Techniciens de Laboratoire ou des Techniciens des Services Culturels étant très proches nous avons défendu la fusion**. En intégrant le corps des TSAP, les Techniciens de Laboratoire et ceux du multimédia peuvent prétendre à l'emploi de Chef de Subdivision dont nous avons obtenu la conservation contrairement à l'Etat. **Notre revendication concernant la revalorisation des dessinateurs et notre activité forte sur ce dossier a permis leur reclassement en TS**. **Notre démarche pour la reconnaissance de l'expertise technique**, peu valorisée jusqu'alors à la ville par rapport à l'encadrement de premier niveau, **a permis également à d'autres agents de catégorie C reconnus dans les métiers liés à l'informatique, au multimédia, à la prévention des risques professionnels ou encore dans le génie thermique, d'être promus aussi dans le 1<sup>er</sup> grade**. Ainsi plus de 200 agents remplissant ces conditions ont bénéficié d'un changement de grade et d'une évolution de carrière conséquente.

Ces mesures ont profondément changé le visage de notre corps. Celui-ci est passé de 700 à 1000 agents, répartis dans une des huit spécialités créées, dont deux (paysagère et environnement) ont permis d'accueillir les assistants paysagistes et les éco-éducateurs.

En parallèle aux dossiers collectifs, le STP a su être présent au moment de défendre les collègues en difficulté professionnelle, problèmes hiérarchiques de tout ordre, de mutation, de promotion, de formation, de notation, de prime. Le STP a, par l'intermédiaire de ses administrateurs, de ses élus ou de ses relais dans les directions, défendu et obtenu des solutions pour ses collègues, qu'ils soient syndiqués ou non.

**Même si ce bilan est globalement positif pour les Techniciens Supérieurs, l'évolution plus favorable de la filière ouvrière de la Ville de Paris nous invite à poursuivre et à renforcer notre action.**

### Notre programme et nos engagements

Dans les instances consultatives, notamment la CAP, **les élus UCP-STP continueront à défendre vos intérêts** par la négociation. Ils entendent imposer à l'administration plus de transparence sur les nominations.

Avec votre soutien, le Syndicat des Techniciens de Paris s'engage à :

- Valoriser la fonction et les responsabilités des Techniciens Supérieurs, à la Ville de Paris et au niveau national avec l'U.T.3.F.P. (Union des Techniciens Supérieurs des 3 Fonctions Publiques <http://ut3fp.free.fr>) en **obtenant le tuilage sur la catégorie A** (indice terminal 801)
- Obtenir des postes et valoriser la **grille des chefs de subdivision**
- Rétablir une véritable **promotion au mérite** pour l'accès à la catégorie A
- Contraindre la Ville de Paris à plus de **transparence sur les primes**

**Vous soutenez ces propositions, votez UCP-STP le jeudi 4 décembre.**  
**Par correspondance ou dans l'isoloir**

### UCP – Syndicat des Techniciens de Paris

**Une équipe d'expérience et dynamique qui saura défendre vos intérêts au quotidien**

*N'hésitez pas à nous contacter : UCP-STP, 2bis square Georges Lesage 75012PARIS*

☎ 01 43 47 84 83 📠 01 43 47 84 85 📧 : [stp.ucp@paris.fr](mailto:stp.ucp@paris.fr) Web : <http://stechparis.free.fr>